

Structures partenaires

Partenaires financiers

Calendrier de mise en œuvre

BUDGET DU PROJET

DÉPENSES		RECETTES	
Achat de petit équipement		Cotisations participants	
Frais de déplacements, restauration et hébergement		Conseil départemental	
Frais de communication		Communauté de communes	
Location matériel		Communes	
Frais de personnel		CMF	
Autres charges (SACEM, ...)		Calvados Orne Manche	
		Mécénat	
		Autres	
BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES		BUDGET GÉNÉRAL DES RECETTES	

MODE D'EMPLOI

- Remplir le document ci-joint
- Fournir un Relevé d'identité bancaire

Vous pouvez fournir en pièces jointes tout document qui pourrait être complémentaire de la demande.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION D'AIDE

- L'aide ne pourra excéder 50% du budget général de dépenses et excéder la somme de 500€
- Dans la limite d'une demande par structure/association par année civile
- Le projet s'inscrira dans l'année civile 2024
- Seront appréciés des projets à caractère exceptionnel (exemples : rencontres d'orchestres, appel à un musicien professionnel, composition/écriture/arrangement, formation des musiciens, organisation de stage, festival...)

L'attribution d'aide sera délibérée par le Conseil d'administration de la CMF Calvados Orne Manche dans le mois qui suit la date de fin de dépôt, dans les limites de l'enveloppe allouée définie par le Conseil d'administration.

Nous vous informerons par mail, dans un délai de 1 mois après le vote, de l'attribution ou non de l'aide ainsi que de son montant et des conditions de virement si obtention.

DÉPÔT DE LA DEMANDE D'AIDE

Par mail à :
cmfcalvadosornemanche@gmail.com

Par courrier à :
CMF Calvados Orne Manche – Le 1901 – Maison des associations
8 rue Germaine Tillon – 14000 CAEN

RENSEIGNEMENTS

Tél. : 07 45 21 56 56
Mail : cmfcalvadosornemanche@gmail.com